



Droit de visite et depart en polynésie

Par **benzinzin_old**, le 11/12/2007 à 22:09

bonjour, je suis divorcée et j'aideux enfants de 13 et 7 ans dont j'ai la garde . J'ai aussi un troisieme enfant de vingt mois avec mon conjoint. Nous formons donc une famille recomposée normale et heureuse. Nous souhaitons partir tous ensemble vivre en polynésie. Quels sont mes droits et mes devoirs vis à vis de mon ex mari, quelles oppositions pourrait-il emettre ?

merci de me repondre, a bientôt